

## EVALFF - Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes (EXAMEN)

### Objectif

Evaluer les compétences des personnels d'intervention sur les équipements frigorigènes conformément aux articles du code de l'environnement en vigueur.

#### Calendrier et lieu

Saint Rémy lès Chevreuse

- 15 Février 2024
- 15 Mars 2024
- 05 Avril 2024
- 24 Mai 2024
- 27 Juin 2024
- 10 Octobre 2024
- 15 Novembre 2024
- 06 Septembre 2024

#### Durée

1 jours

#### Prix HT

410.00 euros

#### Suggestions

Avant ce stage, vous pouvez suivre : **E00, E04, E10**

### Programme et remarques

#### Public

Toute personne intervenant sur un circuit frigorigène lors d'une opération de mise en service ou de maintenance d'une machine frigorigène.

Chaque candidat doit s'inscrire à une des catégories :

Catégorie I : opérations sur des équipements de toute masse en fluide frigorigène

Catégorie II : opérations sur des équipements contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène

Catégorie III : opérations de récupération des fluides frigorigènes seulement (moins de 2 kg)

Catégorie IV : opérations de contrôle d'étanchéité seulement

#### Pré-requis

Connaissances indispensables sur la mise en service, la maintenance des équipements frigorigènes et la récupération des fluides frigorigènes. L'évaluateur se réserve le droit d'arrêter l'épreuve d'un candidat qui n'agirait pas en sécurité pour lui ou les équipements.

#### Équipement obligatoire

Chaque candidat devra se munir de ses propres équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, lunettes, vêtements adaptés...) et d'une pièce d'identité.

### Supports pédagogiques

#### Validation

Pour obtenir son attestation d'aptitude, le candidat devra réussir l'évaluation théorique et l'évaluation pratique. En cas de réussite, l'attestation d'aptitude est envoyée sous un délai maximum de 1 mois.

#### Déroulement de l'évaluation

- Le COSTIC est un organisme évaluateur certifié par Bureau Veritas Certification.
- L'évaluation comprend 2 épreuves : une théorique sous forme d'un questionnaire à choix multiples (passée sur un ordinateur) et une pratique sur les équipements frigorigènes développés par le COSTIC.
- La **Durée** des évaluations est fonction de la catégorie souhaitée pour chaque candidat :
- Catégorie I : épreuve théorique (1h) + épreuve pratique (2h30)
- Catégorie II : épreuve théorique (1h) + épreuve pratique (1h30)
- Catégorie III : épreuve théorique (1h) + épreuve pratique (1h00)
- Catégorie IV : épreuve théorique (1h) + épreuve pratique (1h00)

#### TAUX D'OBTENTION



### Renseignements et inscription

Tél. : 01 30 85 20 10 - [formation@costic.com](mailto:formation@costic.com)

[Bulletin d'inscription](#)